La protection du nom des collectivités adoptée à l’Assemblée (projet de loi)

L’Assemblée Nationale vient d’adopter, en 1ère lecture, le projet de loi relatif à la consommation dont l’article 23 (page 71 du projet de loi) concerne la protection des noms des collectivités. (Le texte a été transmis au Sénat – 1ère lecture). Pour consulter le projet de loi, Cliquez ici >>>

En complément, l’article de Maire-info est accessible en Cliquant ici >>>

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère